



Le Pays des Savanes

## **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**DELIBERATION N°74\_CC\_2024\_CCDS**

**PARTICIPATION DE LA CCDS A L'ORGANISATION DES GREENDAYS 2024 -2026**

Séance du 18 décembre 2024

Date de convocation : 12 décembre 2024 - **2<sup>ème</sup> convocation**

L'an deux mil vingt-quatre et le dix-huit décembre à neuf heures, le Conseil Communautaire convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de délibérations de l'Hôtel de ville de Kourou, sous la présidence de Monsieur François RINGUET, Président de la Communauté de Communes des Savanes.

### **Conseillers communautaires présents :**

François RINGUET, Céline REGIS, Fidélia BOCAGE, André-Roland BERTHIER, Gaëtan STANISLAS, Rodolphe HORTH, Francine GANE, Candida MARTINEZ, Martine PAPAIX,

### **Absent excusé ayant donné procuration :**

Yves VANG à Céline REGIS,

### **Absents excusés :**

Véronique JACARIA, Françoise FREDOC, Rosange CARENE, Jean-Robert CHOCHO, Valéria COELHO MACIEL JUILLERAT, Patrick COSSET, Jean-Raymond HORTH, Davy RIMANE, Lauric SOPHIE, Célia TARQUIN, Alain YANG,

### **Absents non excusés :**

Michel-Ange JEREMIE, Pierre-Richard AUGUSTIN, Annick ANDRE, Jean-Etienne ANTOINETTE, Eliette BEAUFORT, Sylvio BOCAGE, Nicolas Chun Hong CHEUNG, Loriane DECHESNE, Johanna HORTH, Diana JAMES, Frédéric LLADERES, Alex MADELEINE, Michelle ORIZONO HORTH, Céline ZULEMARO.

A été nommé Secrétaire de séance **Madame Céline REGIS**

**Membres du Conseil Communautaire ne formant pas la majorité des membres en exercice.**

Le Président fait donner lecture du rapport de présentation

« La présente délibération a pour objectif d'attribuer un soutien financier aux Green Days et de formaliser l'engagement de la CCDS pour cette année et les éditions futures (2025, 2026), en poursuivant les actions de sensibilisation environnementale et de soutien aux initiatives écocitoyennes sur le territoire.

La 6<sup>ème</sup> édition des "GREEN DAYS 2024" s'est tenue du 12 au 22 novembre 2024. Cette opération vise à promouvoir les initiatives privées ou publiques proposant des solutions alternatives pour le monde de demain et se décline sous plusieurs manifestations avec des publics cibles variés :

- Les Greendays School : ils ont eu lieu à la médiathèque de Kourou le 12 novembre 2024 et a permis d'accueillir des écoles et collèges, de la maternelle à la cinquième, de Kourou, Sinnamary et Iracoubo autour d'un écovillage itinérants, d'animations de sensibilisation et d'expériences uniques pour les scolaires.
- Le GreenMag, magazine de l'écologie et du bien-être, a sorti une édition spéciale "engagements citoyens" à l'occasion des Greendays.

- Les Greendays Beach, ont eu lieu le dimanche 17 novembre 2024, de Cayenne à Saint Laurent du Maroni, à travers l'organisation de Mayouri géant écocitoyen.

Les Greendays Beach permettent une résonance simultanée sur l'ensemble du territoire Guyanais, en alliant toutes les forces sensibilisées en la matière, dans chaque commune sélectionnée, afin de susciter ou encore renforcer dans la conscience collective la préservation de nos biens naturels communs et plus spécifiquement à la gestion des déchets.

Ainsi, le dimanche 17 novembre 2024, le Centre artisanal businenge au Village Saramaca a été le siège de Mayouri nettoyage géant sur le territoire des Savanes, grâce à l'action conjointe d'associations du territoire et des communes membres, du grand public et de la CCDS.

Le programme de communication financé par l'ADEME à hauteur de 50% permet l'intégration de cette opération à travers son lot 2 : missions d'évènementiels. Il est proposé de valider le partenariat technique et financier à hauteur de 7 600 € dans le cadre des GREEN DAYS pour la période 2024 à 2026.

GREEN BEACH	GREEN DAYS SCHOOL
5 000 €	2 600€
Montant total : 7 600 €	

Green Agency International a exprimé le souhait que la CCDS accompagne cet évènement au regard de sa compétence collecte et traitement des déchets.

La contribution de la CCDS serait de 7 600 € sur un budget de 75 000 € réparti comme suit : 45 000 € pour les GREEN DAYS SCHOOL et 30 000 € BEACH € ventilé entre plusieurs partenaires (CMA-CGM, CTG, CCOG, CCDS, CACL, Office de l'eau, SGDE, Orange, ...).

Cet évènement étant désormais annuel et reconnu au niveau national, et compte tenu de la participation de la CCDS aux précédentes éditions, il serait pertinent de prolonger ce partenariat sur la période 2025 à 2026.

Aussi il vous est demandé d'approuver la participation de la Communauté de Communes des Savanes aux prochaines éditions des Green Days pour les années 2025 et 2026, afin de poursuivre les actions de sensibilisation et d'engagement citoyen autour des enjeux environnementaux.

Cette participation sera soumise aux mêmes conditions de financement et aux partenariats convenus dans la présente délibération, sous réserve des ajustements budgétaires annuels.

Les membres du conseil communautaire sont invités à se prononcer sur le projet de délibération :

#### **Le Conseil Communautaire,**

**APPROUVE** la participation de la CCDS à l'organisation des GREENDAYS sur la période 2024 à 2026.

**ATTRIBUE** une subvention annuelle d'un montant de 7 600,00 € (sept mille six cents euros) sur la période 2024 à 2026 selon la répartition des actions suivantes :

GREEN BEACH	GREEN DAYS SCHOOL
5 000 €	2 600€
Montant total : 7 600 €	

**AUTORISE** le Président à **SIGNER** la convention de partenariat sur la période 2024-2026. »

#### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;  
Vu la création de la communauté de communes des savanes par arrêté n°2154/SG/2D/1B/2010 du 23/11/2010 ;  
Vu les statuts de la communauté de communes des savanes révisés en date du 25/03/2019 ;  
Vu l'installation du conseil communautaire en date du 4 novembre 2020 ;  
Vu l'avis du bureau communautaire du 3 décembre 2024 ;  
Vu le rapport de présentation ;

#### **ENTENDU L'EXPOSE DU RAPPORT DU PRESIDENT APRES EN AVOIR DELIBERE,**

A l'unanimité des membres présents,

**ARTICLE 1 : DONNE ACTE** à Monsieur le Président de son rapport.

**ARTICLE 2 : APPROUVE** la participation de la CCDS à l'organisation des GREENDAYS sur la période 2024 à 2026.

**ARTICLE 3 : ATTRIBUE** une subvention annuelle d'un montant de 7 600,00 € (sept mille six cents euros) sur la période de 2024 à 2026 selon la répartition des actions suivantes :

GREEN BEACH	GREEN DAYS SCHOOL
5 000 €	2 600€
Montant total : 7 600 €	

**ARTICLE 4** : le Président à **SIGNER** la convention de partenariat sur la période 2024-2026.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Cayenne dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**VOTE :**  
**Nombre de conseillers en exercice : 35**  
**Quorum : 18**  
Nombre de conseillers présents : 09  
Nombre de procurations : 01  
Nombre de votants : 10  
Pour : 10  
Contre : 00  
Abstention(s) : 00

Fait et délibéré à Kourou, en séance publique, le 18 décembre 2024

Pour extrait et certifié conforme,

Le Président,



**François RINGUET**

AR-Préfecture de Guyane

973-200027548-20241219-7-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-12-2024

Publication le : 19-12-2024